



350 000 €

Maison des années 50 dans le secteur prisé de Bissy

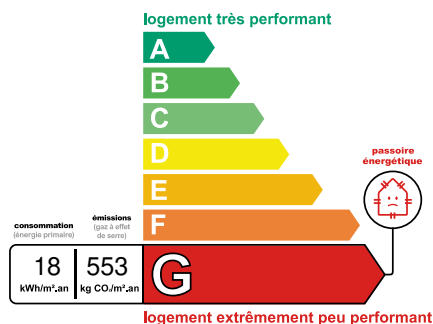
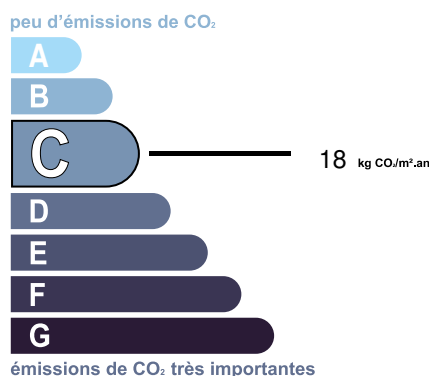
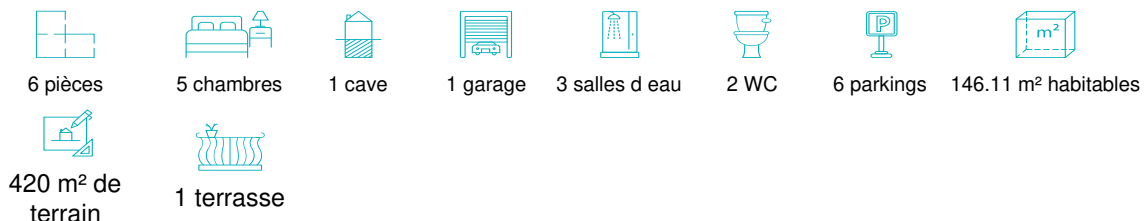
04 79 65 00 76

Nestenn La Motte Servolex
105 rue des Allobroges
73290 La Motte Servolex

N° Mandat : 2815 / Réf : 2815

Nouveauté 2024 !! Charmante maison des années 50 sur sous-sol complet située dans un quartier prisé au bout d'une impasse, le tout implanté sur un terrain d'environ 420 m² entièrement clôturé. La maison se compose comme il suit : Au sous-sol : une cave, un atelier et un double garage offrant un espace pour le stockage et la possibilité de stationner deux voitures. Au 1er étage : un hall desservant un salon lumineux, une cuisine aménagée avec accès au balcon-terrasse, une salle d'eau, un toilette séparé et 2 chambres. Au 2ème étage : un hall desservant une cuisine, un salon, deux chambres, une salle d'eau avec WC et 2 greniers. Au 1er étage, les menuiseries ont été changées en 2009 et la salle d'eau refaite en 2008. Le jardin arboré offre un espace extérieur paisible pour se détendre et profiter de l'exposition plein Sud. Cette maison est parfaite pour une famille à la recherche de cachet et d'authenticité. Vous aurez également la possibilité de diviser la maison et faire deux appartements. Cette propriété pleine de caractère bénéficie d'un emplacement idéal. A 2 minutes de l'accès à la Voie Rapide, 5 minutes de La Motte Servolex et 10 minutes du centre ville de Chambéry. Si vous souhaitez plus d'informations sur cette maison ou planifier une visite, n'hésitez pas à nous contacter. Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site georisques.gouv.fr.

Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr



Logement à consommation énergétique excessive : classe G.

Les coûts sont estimés en fonction des caractéristiques du logement et pour utilisation standard sur 5 usages (chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, éclairage, auxiliaires) entre 4 370 € et 5 960 € au 01/01/2021.

* Les honoraires d'agence seront intégralement à la charge du vendeur

